



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Lyon, le 25 février 2020

Le Recteur de la région académique  
Auvergne-Rhône-Alpes,  
Recteur de l'académie de Lyon,  
Chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les Chefs  
d'établissement  
Mesdames et messieurs les Directeurs  
d'écoles

*Sigué*

s/c de madame l'Inspectrice d'académie et de  
messieurs les Inspecteurs d'académie-  
directeurs académiques des services de  
l'Éducation nationale de l'Ain, de la Loire et du  
Rhône

#### Rectorat

Cabinet du Recteur

Affaire suivie par  
Laurent Bessueille  
CT-EVS

Téléphone  
04 72 80 60 04  
Télécopie  
04 78 72 34 96  
Courriel  
[ct-evs@ac-lyon.fr](mailto:ct-evs@ac-lyon.fr)

92 rue de Marseille  
BP 7227  
69354 CEDEX 07

[www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)

#### Objet : dispositions concernant le Coronavirus

Depuis la découverte du coronavirus « COVID-19 » par les autorités sanitaires internationales et, depuis la déclaration de l'organisation mondiale de la santé (OMS) qui annonçait, le 30 janvier 2020, une urgence de santé publique de portée internationale, la France n'a cessé de mobiliser l'ensemble des administrations dans une stratégie coordonnée visant à limiter sa propagation sur le territoire français.

Compte-tenu du caractère très évolutif de l'épidémie de COVID-19, les recommandations du ministère des Solidarités de la Santé (MSS) ont été mises à jour pour les personnes de retour de zone d'exposition.

#### Pour les personnes revenant des zones à risque

Le MSS émet des recommandations pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie. *Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le MSS :*

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Evitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invités à :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Eviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

**En conséquence et sur les recommandations du MSS les enfants qui reviendraient de ces destinations, ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.**

**De même, les personnels relevant du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse doivent être soumis aux mêmes préconisations, dès lors qu'ils reviennent des zones à risque.**

**Pour les personnes pensant se déplacer vers les zones à risque**

En France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) recommande de reporter tout déplacement vers la Chine qui ne revêt pas un caractère essentiel.

La fiche « conseils aux voyageurs » relative à l'Italie, décrit les restrictions prises par les autorités italiennes.

**Tenant compte de ce contexte, le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse demande donc à ses établissements de reporter tout voyage scolaire en Chine et leur recommande de :**

- Reporter tout voyage scolaire, échange, PFMP, mobilité vers l'Italie du nord compte tenu des restrictions mises en place localement
- Reconsidérer la pertinence de tous les voyages scolaires vers les zones d'exposition
- Différer de 14 jours, période correspondant à la période d'incubation du virus, l'accueil des écoliers, collégiens, lycéens et enseignants de retour des zones d'exposition
- Procéder parallèlement aux inscriptions des élèves scolarisés en Chine et revenant de ce pays dans le respect des procédures ordinaires en étudiant la question des certificats de radiation avec compréhension

**Je vous remercie de diffuser les consignes jointes à ce courrier aux personnels de vos établissements ainsi qu'à l'ensemble des représentants légaux de vos élèves et étudiants.**

La situation évoluant quotidiennement, vous pouvez vous référer à :

- le site d'information du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
- la FAQ de l'OMS : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

Enfin, à destination du grand public, un **numéro vert (0 800 130 000)** a été mis en place par le ministère des solidarités et de la santé, ouvert de 09h00 à 19h00 sept jours sur sept. Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU - Centres 15.

Je compte sur vous pour la mise en œuvre de ces mesures.

  
Olivier Dugrip